

Groupe
Baccarat

COMPTES CONSOLIDES

AU 30 JUIN 2008

Etats de synthèse

Compte de résultat

Bilan

Tableau des flux de trésorerie

Tableau de variation des capitaux propres

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2008

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2008	30/06/2007 retaité	Variation	%
Chiffre d'affaires	5	64 742	67 944	(3 202)	-4,71%
Autres produits de l'activité		119	680	(561)	-82,50%
Achats consommés Y/C variation de stocks		(10 762)	(9 061)	(1 701)	18,77%
Charges de personnel	6	(30 324)	(28 336)	(1 988)	7,02%
Charges externes	8	(22 217)	(23 153)	936	-4,04%
Impôts et taxes		(2 179)	(1 734)	(445)	25,66%
Dotations aux amortissements		(3 779)	(3 674)	(105)	2,86%
Reprises aux amortissements		17	-	na	na
Dotations aux provisions	7	(993)	(1 346)	353	-26,23%
Reprises aux provisions	7	714	3	711	23700,00%
Autres produits et charges d'exploitation	9	1 050	467	583	124,84%
Résultat opérationnel courant		(3 612)	1 790	(5 402)	-301,79%
Autres produits opérationnels	10	(19)	(187)	168	-89,84%
Autres charges opérationnels	10	1	968	(967)	-99,90%
Résultat opérationnel		(3 630)	2 571	(6 201)	-241,19%
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie (*)		-	(7)	7	-100,00%
Coût de l'endettement financier brut		(312)	(252)	(60)	23,81%
Coût de l'endettement financier net		(312)	(259)	(53)	20,46%
Autres produits financiers	11	174	180	(6)	-3,33%
Autres charges financières	11	(81)	158	(239)	-151,27%
Résultat avant impôt		(3 849)	2 650	(6 499)	-245,25%
Quote-part du résultat net des entreprises associées	15.2	153	190	(37)	-19,47%
Charges d'impôt sur les bénéfices	12	401	(1 488)	1 889	-126,95%
Résultat net		(3 295)	1 352	(4 647)	-343,71%
Dont attribuable au Groupe		(3 460)	1 428	(4 888)	-342,30%
Dont attribuable aux Minoritaires		165	(76)	241	-317,11%
<i>Résultat de base par action part du groupe</i>	31	(5,43)	2,24	(7,67)	-342,41%
<i>Résultat dilué par action part du groupe</i>	31	(5,43)	2,24	(7,67)	-342,41%

(*) Afin d'améliorer la lisibilité du compte de résultat, les retraitements sur instruments dérivés IAS 32/39 ont été neutralisés du « Coût de l'endettement financier net » et ont été reclassés vers les « Autres produits et charges financières ». L'impact du changement de présentation est de (156) K€ au 30 juin 2007 sans impact sur le résultat net.

Au 30 juin 2008, l'impact du retraitement sur instruments dérivés est de 99 K€ (cf. note 11.2).

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2008

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2008	31/12/2007
		période de 6 mois	période de 12 mois
Immobilisations incorporelles	13	3 885	4 281
Immobilisations corporelles	14	36 792	35 863
Participations dans les entreprises associées	15	1 186	1 106
Autres actifs financiers	16	2 924	3 078
Actifs d'impôt différé	12	4 867	4 644
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		49 654	48 972
Stocks	17	40 607	37 719
Clients	18	19 379	22 100
Créances d'impôt courant	12	623	3 345
Autres débiteurs	19	5 710	7 166
Autres actifs financiers courants	20	482	229
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	4 345	6 271
TOTAL ACTIFS COURANTS		71 146	76 830
TOTAL ACTIF		120 800	125 802

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2008

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2008	31/12/2007
		période de 6 mois	période de 12 mois
Capital		15 920	15 920
Réserves		47 559	42 531
Réserves de conversion		(4 342)	(4 134)
Résultat de l'exercice		(3 460)	4 164
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		55 677	58 481
Intérêts minoritaires		298	346
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22	55 975	58 827
Emprunts et dettes financières à long terme	25	4 164	5 467
Engagements envers le personnel	24	8 418	8 080
Provisions	23	1 928	1 952
Autres passifs non courants		362	372
Passifs d'impôt différé	12	539	380
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		15 411	16 251
Provisions	23	991	1 173
Fournisseurs		13 499	17 399
Autres créditeurs	26	17 705	17 683
Dettes financières à court terme	25	16 961	13 074
Passifs d'impôt exigible	12	258	1 395
TOTAL PASSIF COURANT		49 414	50 724
TOTAL PASSIF		64 825	66 975
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		120 800	125 802

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2008

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	30/06/2008	30/06/2007
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	(3 295)	1 352
Elimination du résultat des mises en équivalence	(153)	(190)
Elimination des amortissements et provisions	4 139	4 103
Elimination des profits sur pertes de réévaluation (juste valeur)	(66)	86
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	35	(501)
Elimination des produits de dividendes	1	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	661	4 850
Elimination de la charge (produit d'impôt)	(401)	1 488
Elimination du coût de l'endettement financier net	312	415
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	572	6 753
Incidence de la variation du BFR	(1 165)	(1 994)
Impôts payés	1 842	(5 216)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	1 249	(457)
Incidence des variations de périmètre	-	(1)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 843)	(5 787)
Acquisition d'actifs financiers	(53)	(50)
Variation des prêts	(76)	223
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	453
Dividendes reçus	(1)	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(5 972)	(5 162)
Emission d'emprunts	13 516	1 382
Remboursement d'emprunts	(14 811)	(830)
Intérêts financiers versés	(312)	(415)
Dividendes payés	-	-
Autres flux liés aux opérations de financement	3 297	3 003
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	1 690	3 140
Incidence des variations des taux de change	(99)	99
VARIATION DE LA TRESORERIE	21	(2 380)
Trésorerie d'ouverture	21	1 425
Trésorerie clôture	21	(1 707)
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(3 132)	(2 380)

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2008

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres au 30 juin 2008 se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Groupe	Minoritaires	Total
31 décembre 2007	15 920	(264)	42 724	101	58 481	346	58 827
Variation de juste valeur et transferts en résultat liée aux instruments financiers				40	40		40
Variation de la réserve de conversion			(207)		(207)	(7)	(214)
Variation des autres réserves		823			823	(206)	617
Eléments de résultat directement comptabilisés en capitaux propres	-	823	(207)	40	656	(213)	443
Résultat net de l'exercice			(3 460)		(3 460)	165	(3 295)
					-		-
30 juin 2008	15 920	559	39 057	141	55 677	298	55 975

La variation des capitaux propres au 31 décembre 2007 se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Groupe	Minoritaires	Total
31 décembre 2006	15 920	(391)	39 225	135	54 889	375	55 264
Variation de juste valeur et transferts en résultat liée aux instruments financiers				(34)	(34)		(34)
Variation de la réserve de conversion			(665)		(665)	(5)	(670)
Variation des autres réserves		127			127	10	137
Eléments de résultat directement comptabilisés en capitaux propres	-	127	(665)	(34)	(572)	5	(567)
Résultat net de l'exercice			4 164		4 164	(34)	4 130
					-		-
31 décembre 2007	15 920	(264)	42 724	101	58 481	346	58 827

SOMMAIRE

1 – Principes comptables	9
2 – Gestion du risque financier	23
3 – Périmètre de consolidation	26
4 – Informations sectorielles	27
5 – Chiffres d'affaires	31
6 – Charges de personnel	31
7 – Dotations aux provisions	31
8 – Charges externes	32
9 – Autres produits et charges d'exploitation	32
10 – Autres produits et charges opérationnels	32
11 – Résultat financier	33
12 – Impôts sur les résultats	35
13 – Immobilisations incorporelles	37
14 – Immobilisations corporelles	39
15 – Titres mis en équivalence	41
16 – Autres actifs financiers	42
17 – Stocks	43
18 – Clients	43
19 – Autres débiteurs	44
20 – Autres Actifs financiers courants	44
21 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	44
22 – Capitaux propres	45
23 – Provisions	45
24 – Engagements envers le personnel	46
25 – Emprunts et dettes financières	48
26 – Autres Crédeurs	49
27 – Passifs éventuels	49
28 – Engagements hors bilan	49
29 – Engagements de location	50
30 – Avantages sur capitaux propres	50
31 – Résultat par action	51
32 – Relations avec les parties liées	51
33 – Evènements postérieurs à la clôture	52

1 – Principes comptables

Les états financiers consolidés au 30 juin 2008 ont été établis conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptés dans l'Union Européenne et plus particulièrement conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » .

Les nouvelles normes, amendements et interprétations, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2007 sont les suivantes :

- Amendement IAS 1 «Présentation des états financiers - informations à fournir concernant le capital»,
- IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 : information financière dans les économies hyper inflationnistes »,
- IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2, paiement fondé sur les actions »,
- IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés »,
- IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur »,
- IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».

A l'exception des nouvelles informations requises par la norme IFRS 7, ces normes, amendements et interprétations n'ont pas d'incidence sur les états financiers du Groupe.

L'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés est établi de manière uniforme par les entités du Groupe et les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon permanente.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2008.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euro le plus proche.

Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, le Groupe Baccarat doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états pourraient différer des estimations actuelles.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 12 – utilisation des pertes fiscales,
- Note 24 – évaluation des obligations liées à des régimes à prestations définies,
- Notes 23 et 27 – provisions et passifs éventuels,
- Note 11 – valorisation des instruments financiers,
- Note 29 – classification des contrats de location.

1.1. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de BACCARAT SA, société mère, domiciliée en France, ainsi que ceux de ses filiales, et des sociétés associées. Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans le chapitre «Périmètre de consolidation».

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale lorsque le Groupe a une participation, généralement majoritaire, et en détient le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de participation au capital. Le contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour déterminer la présomption de contrôle, les droits de vote potentiels qui sont exerçables ou convertibles sont pris en compte.

Les intérêts des minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte des fonds propres. La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle, sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

L'existence d'une influence notable est habituellement mise en évidence, soit par la représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, la participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment la participation aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions, les transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue, l'échange de personnels dirigeants, soit par la fourniture d'informations techniques essentielles.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est exercé jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prend fin.

Quand la quote-part de perte attribuée au Groupe excède la valeur comptable des entités mises en équivalence, la quote-part de pertes prise en compte est limitée à hauteur de la valeur mise en équivalence. La participation mise en équivalence est ramenée à zéro jusqu'à retour à meilleure fortune.

Selon les principes de consolidation, les transactions réalisées entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Les gains et pertes entre les sociétés du Groupe sont également éliminés lors de l'établissement des comptes consolidés s'il n'existe pas d'indice de perte de valeur.

Les gains issus des transactions avec les entités associées sont éliminés à hauteur de la quote-part détenue, les pertes sont éliminées de la même façon, mais seulement s'il n'existe pas des indices de perte de valeur.

1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Lors de la consolidation, les actifs et passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur, des sociétés du Groupe exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de clôture. Les produits et charges sont convertis en euros au cours de change approchant les cours aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, pour tout ou partie, la quote-part afférente des écarts comptabilisés en réserve de conversion est transférée en résultat.

Un élément monétaire qui est une créance à recevoir ou une dette payable à une activité à l'étranger, dont le paiement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue en substance une part de l'investissement net dans l'activité à l'étranger. Les gains et pertes de change en résultant sont comptabilisés directement en capitaux propres en réserve de conversion.

1.3. Opérations libellées en devises

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en résultat financier pour les transactions financières.

Les gains et pertes de change résultant de la conversion d'éléments monétaires correspondent à la différence entre le coût amorti libellé dans la monnaie fonctionnelle à l'ouverture de la période, ajusté de l'impact du taux d'intérêt effectif et des paiements sur la période, et le coût amorti libellé dans la monnaie étrangère converti au cours de change à la date de clôture.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts résultant de la conversion des instruments de capitaux propres disponibles à la vente, d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, ou d'instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés directement en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

1.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et des prestations de services accessoires à des tiers, déduction faite des remises commerciales, des escomptes financiers et des retours. Les ventes sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Les produits ne sont enregistrés que si leur recouvrement est probable.

En cas de recouvrement différé des produits, on procède à l'actualisation du chiffre d'affaires pour en déterminer la juste valeur de la contrepartie reçue. La différence entre le montant nominal du produit et sa valeur actualisée est comptabilisée en produits financiers sur la durée de différé de paiement.

1.5. Frais de recherche et de développement

La politique de recherche et de développement de Baccarat se traduit par les incidences comptables suivantes :

- Il n'existe pas d'activité de recherche et de développement en tant que tel,
- La création et le développement de produits nouveaux sont généralement le fait de créateurs externes rétribués sous forme de droits d'auteurs qui sont enregistrés en charges,
- Les frais de développement sont essentiellement constitués par la mise au point de process industriels qui font l'objet d'une inscription à l'actif sous forme d'immobilisations corporelles ou incorporelles et sont amortis sur la durée de vie estimée du bien.

La valeur recouvrable, les longévités ainsi que la méthode d'amortissement sont révisées d'année en année. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des marques et des frais de développement de site internet sont comptabilisées en tant qu'actifs pour autant qu'elles génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés et sont amorties comme les immobilisations incorporelles acquises.

1.6. Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de la survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Le Groupe a qualifié comme autres immobilisations incorporelles, les actifs acquis séparément tels que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les brevets, les droits au bail et la clientèle.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :

- les systèmes d'information de gestion sont amortis sur une période de trois à cinq ans,
- les autres immobilisations incorporelles (hors droits au bail) sont amorties sur une période de cinq ans.

1.7. Immobilisations corporelles

Valeur brute

L'option retenue par le Groupe quant au principe d'évaluation des immobilisations corporelles est la méthode du coût selon la norme IAS 16, soit l'évaluation au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'oeuvre directe, tout autre coût directement attribuable pour permettre d'utiliser l'actif dans les conditions d'exploitation prévues. Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition ou la construction d'actifs qualifiés sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Le coût d'une immobilisation corporelle est comptabilisé en tant qu'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Compte tenu de la spécificité de l'entreprise, une immobilisation ancienne et totalement amortie, constituée principalement par des équipements nécessaires à la production, peut être maintenue à l'actif de l'entreprise puisqu'elle peut être éventuellement et très ponctuellement utilisée pour le processus de fabrication d'une pièce d'un réassort d'un modèle ancien.

L'usage de cet équipement très hypothétique entraîne, avant son utilisation, des frais d'entretien de remise en état et ne justifie pas son évaluation à l'actif du bilan.

Dès que la société n'entrevoit plus son usage, elle est sortie de l'actif.

Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés pour leur valeur nette, dans les « autres produits » du compte de résultat.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que le Groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location.

Les immobilisations ou composants tels que les terrains ayant une durée d'utilité illimitée ne sont pas amortis mais ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel pour définir les pertes de valeur éventuelles.

Lorsque les immobilisations corporelles ont des composants qui ont des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis selon leur propre durée d'utilité.

Les frais et coûts d'emprunt initiaux liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés au coût de ces actifs. Ils sont activés et amortis selon la durée d'utilisation de ces catégories d'actifs.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif font l'objet d'une révision au moins à chaque fin de période annuelle et, si les attentes diffèrent par rapport aux estimations précédentes, les changements sont comptabilisés comme un changement d'estimation comptable conformément à la norme IAS 8 "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs".

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation ci-après. :

	<i>Durée</i>
Bâtiments industriels	10 à 40 ans
Bâtiments non industriels	40 ans
Agencements industriels	10 ans
Agencements non industriels	3 à 10 ans
Mobilier et divers	5 à 10 ans

1.8. Dépréciation des éléments d'actifs

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation doivent être conduits à chaque indice de perte de valeur sur les actifs ou les groupes d'actifs (ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie qui sont indépendants des flux générés par les autres groupes d'actifs).

Une perte de valeur est le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, cette valeur étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité est déterminée en estimant le total actualisé des flux financiers futurs générés par l'actif.

Ce test est également effectué pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie dont un indice de perte de valeur apparaît.

1.9. Actifs et passifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres d'emprunts, la reprise est comptabilisée en résultat. Pour les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres de capitaux propres, la reprise est comptabilisée directement en capitaux propres.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions des normes IAS 39 et IAS 32. Les méthodes de comptabilisation et d'évaluation utilisées sont les suivantes :

Créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes courantes

Ces actifs et passifs financiers sont évalués à leur valeur nominale dans la mesure où elle constitue une estimation raisonnable de leur valeur de marché étant donné leur caractère court terme. Les créances clients sont comptabilisées sous déduction éventuelle de provisions pour pertes de valeur en cas de risques de non-recouvrement.

Prêts, créances et autres instruments financiers non dérivés

Cette catégorie comprend principalement des dépôts de garantie, des autres prêts et d'autres créances. Pour les dépôts de garantie et prêts divers, la valeur comptable représente une estimation raisonnable de la juste valeur. Ces dépôts de garantie et prêts divers sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils sont dépréciés s'il est probable qu'il ne sera pas possible de recouvrer la totalité des montants (en principal et en intérêts) dus selon les termes contractuels.

La perte de valeur comptabilisée en résultat est égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'actif augmente ensuite du fait d'un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, celle-ci est reprise, mais la reprise ne peut porter la valeur comptable de l'actif à un montant supérieur au coût d'origine amorti qui aurait été obtenu s'il n'avait pas été déprécié.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les fonds en caisse et les comptes courants bancaires ne faisant l'objet d'aucune restriction. Il inclut également des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme (moins de trois mois), aisément convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Étant mobilisables ou cessibles à tout moment, ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

Emprunts et dettes financières, dettes finançant l'activité de crédit

Les dettes financières sont essentiellement constituées d'emprunts obligataires, d'emprunts bancaires, de découverts bancaires et des emprunts sur location-financement.

Pour les emprunts à taux fixe, deux méthodes sont utilisées :

- Les emprunts à taux fixe qualifiés d'éléments couverts dans le cadre de relations de couverture de juste valeur font l'objet d'une comptabilisation à la valeur de marché.
- Les autres emprunts à taux fixe sont comptabilisés au coût amorti .

Les dettes de location-financement sont comptabilisées au coût historique amorti. Leur valeur de marché est déterminée à partir de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent pour 16 K€ de valeurs mobilières de placement.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres au poste « réserve d'actifs disponibles à la vente », jusqu'à leur cession où elles sont transférées en résultat, sauf en cas de baisse significative et durable. Dans ce dernier cas, une provision pour dépréciation est comptabilisée en résultat. Cette provision ne peut ensuite être reprise qu'en cas de cession des titres.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, au dernier cours de Bourse. Pour les titres non cotés, elle est déterminée en fonction de la quote-part du Groupe dans l'actif net (éventuellement corrigé) de la société, de sa valeur de rendement, des perspectives de rentabilité ou à valeur d'expert.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers fermes ou optionnels qualifiés de dérivés dans le cadre de l'application de IAS 39, destinés à couvrir les expositions du Groupe aux risques de marché (taux, change et actions).

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les valeurs de marché sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont toujours enregistrées en résultat, sauf dans le cas de relations de couverture de flux futurs de trésorerie pour la part efficace.

Pour les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture, la comptabilisation en instruments de couverture permet de réduire la volatilité du résultat liée à la variation de valeur des dérivés concernés.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

Il existe trois modèles de comptabilité de couverture d'après la norme IAS 39 : la couverture de Juste Valeur, la couverture de flux futurs de trésorerie et la couverture d'un investissement net à l'étranger.

Seuls les deux premiers modèles sont utilisés à ce jour par le Groupe. La plupart des dérivés utilisés par le Groupe sont éligibles à la comptabilité de couverture. Ainsi :

Couverture de flux de trésorerie

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures de flux futurs de trésorerie hautement probables, les variations de valeur du dérivé sont portées en réserves (réserve de cash flow hedge) à hauteur de la partie efficace de la couverture ; les variations de valeur de la partie estimée inefficace sont comptabilisées, quant à elles, en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères d'une comptabilité de couverture, arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Le profit ou la perte cumulé à cette date est maintenu en capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Lorsque l'élément couvert est un actif non-financier, le profit ou la perte cumulée associé est sorti des capitaux propres et inclus dans le coût initial de l'actif lorsqu'il est comptabilisé. Dans les autres cas, les profits et pertes associés qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont reclassés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Couvertures économiques

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'éléments actifs ou passifs enregistrés au bilan (couverture de juste valeur), la comptabilité de couverture permet l'enregistrement en résultat de la variation de la juste valeur du dérivé ; celle-ci est compensée par l'impact en résultat de la variation de juste valeur de l'élément couvert inscrit au bilan, au titre du risque couvert. Ces deux évaluations se compensent au sein des mêmes rubriques au compte de résultat et se neutralisent parfaitement si la couverture est totalement efficace ;

Les instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an sont présentés au bilan en actifs ou passifs non courants. Les autres instruments financiers sont classés en actifs ou passifs courants.

Capital

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

1.10. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1-10-1 / Stocks de matières premières, de produits intermédiaires et d'emballages

Ces stocks sont évalués soit au dernier prix d'achat, évaluation proche d'un calcul FIFO (« Premier entré premier sorti ») dans un contexte de rotation rapide de stocks, soit au coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition incorpore les frais de manutention et de stockage en entrepôt directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Leur coût est net de ristournes de fin d'année.

1-10-2 / Stocks de produits finis

Leur prix de revient inclut outre la consommation de matières premières, produits intermédiaires et d'emballages, les coûts engagés dans le cycle de production dont les principaux sont les suivants : frais de personnel, sous-traitance, conditionnement, amortissements, droits d'auteur, entretien, outillage et fournitures et autres achats.

Les prix de revient des produits finis sont calculés, à partir des coûts de production de chaque exercice, selon une méthode qui avoisine le coût moyen pondéré, en raison des faibles variations observées d'une année sur l'autre.

Les coûts de production sont affectés aux différents produits en fonction du nombre d'unités d'œuvre consommées à chaque étape du processus de fabrication.

Le coût éventuel de sous activité est exclu du prix de revient.

1-10-3 / En cours de production

Les en cours de production sont évalués au prix de revient (cf. § 1-10-2 : Stocks de produits finis) déterminé en fonction de leur état d'avancement à la clôture de l'exercice.

1-10-4 / Provisions pour dépréciation des stocks

Une comparaison est effectuée à chaque clôture entre la valeur nette comptable et la valeur nette de réalisation des articles en stocks. Dans l'hypothèse où cette dernière est plus faible, une dépréciation est constituée. Cette valeur de réalisation est essentiellement observée à partir des flux de ventes et de productions durant les deux derniers exercices.

1.11. Impôts

Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat »

La charge (le produit) d'impôt est égale (égal) au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice.

Les impôts différés sont calculés sur la base dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler ses actifs et passifs appliquant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les différences temporelles sont les différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. L'impôt différé constaté est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable.

Les impôts différés sont enregistrés pour toutes différences temporelles, à moins que l'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles et que les déficits reportables et les amortissements réputés différés seront récupérables sur une durée raisonnable.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

L'impôt différé qui résulte d'un changement de taux ou de la réglementation fiscale est comptabilisé au compte de résultat sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments précédemment inscrits dans les capitaux propres.

1.12. Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet est significatif, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'actualisation reflétant le taux d'intérêt sans risque et les risques spécifiques à l'actif.

1.13. Engagements envers le personnel

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies.

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe et qui sont libellées dans la même monnaie que le paiement des prestations. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Autres avantages à long terme du personnel

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés de la juste valeur des actifs dédiés. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant des dates d'échéances proches de celles des engagements du Groupe. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les salariés du Groupe perçoivent en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient des indemnités de départ en retraite. Certains salariés perçoivent des compléments de retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions au bilan.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont les versements de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués par un actuair indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés en France : les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés, les primes de médailles du travail selon les accords et usages en vigueur au sein des sociétés.

Pour les avantages post-emplois (engagements de retraite et assimilés), les écarts actuariels constatés sont amortis selon la méthode dite « du corridor » (selon laquelle sont amortis dans l'exercice les écarts de l'année antérieure excédant 10% du montant de l'engagement ou de la valeur du fonds) en fonction de la durée d'activité ou de vie moyenne du personnel bénéficiant du régime, mais s'agissant des médailles du travail, les écarts actuariels sont pris en résultat immédiatement.

1.14. Baux et loyers progressifs

Les contrats de crédit-bail et assimilés présentant les critères de location-financement sont activés selon les principes de la norme IAS 17 « Contrats de location » et IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », dès lors que ces contrats transfèrent au locataire l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. Les immobilisations financées par des contrats de location financement figurent à l'actif et sont amorties en accord avec les principes du Groupe. Elles sont évaluées au plus bas de leur juste valeur ou de la valeur actualisée des paiements minimums à l'origine du contrat, diminuée du cumul d'amortissements et des pertes de valeur. Les taux retenus pour le plan d'amortissement de l'emprunt sont les taux contractuels.

Les autres contrats (y compris de sous-location) constituent des locations simples et sont comptabilisés comme des locations. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location.

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû. Les paiements conditionnels sont comptabilisés en modifiant les paiements minimaux sur la durée restant à courir du contrat lorsque l'ajustement du montant du loyer est confirmé.

Des baux conclus aux Etats-Unis prévoient des loyers progressifs sur 20 ans. Les charges et les produits revenant au Groupe sont étalés de façon linéaire sur toute la période des baux.

1.15. Produits et charges financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts sur les placements (y compris sur les actifs financiers disponibles à la vente) et les profits réalisés sur la cession des actifs financiers disponibles à la vente. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les intérêts sur les emprunts, l'effet de la désactualisation des provisions, les pertes de valeur comptabilisées au titre des actifs financiers et les pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisées en résultat. Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat selon la méthode du coût amorti.

Les profits et perte de change sont enregistrés pour leur montant net.

1.16. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours la période. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les obligations convertibles et les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

2 – Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. En revanche, il n'y a pas de concentration du risque de crédit au niveau géographique.

La plus grande majorité des clients sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plus de 4 ans. Le Groupe a subi peu de pertes sur cette période. Pour les besoins du suivi du risque de crédit, les clients sont regroupés en fonction de leurs profils de crédit (personne physique ou morale, grossistes, détaillants ou consommateurs finals, localisation géographique, secteur d'activité, profil, antériorité, et existence de difficultés financières antérieures). Les créances clients et autres débiteurs sont principalement liés à des clients grossistes. Les clients qui sont identifiés comme étant à «risque élevé » sont inscrits sur une liste

répertoriant les clients soumis à des mesures restrictives, et pour lesquels les ventes futures doivent être réglées par avance avec l'accord du Comité de Direction.

Les ventes de biens sont assorties de clauses de réserve de propriété, afin qu'en cas d'impayé le Groupe dispose d'une sûreté. S'agissant des créances clients et autres débiteurs, le Groupe ne demande pas de garantie spécifique.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes probables relatives aux créances clients et autres débiteurs. Les deux principales composantes de cette dépréciation correspondent d'une part à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés, d'autre part à des pertes globales déterminées par groupes d'actifs similaires, correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées. Le montant de la perte globale repose sur des données historiques de statistiques de paiement.

Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues en totalité. Au 30 juin 2008, les garanties financières suivantes étaient accordées :

- avec la société Baccarat Pacific KK :
 - garantie accordée auprès de la Société Générale à hauteur de 45 millions de yens.
 - lettre de garantie en faveur de Mitsubishi Bank de Tokyo pour 343 K€.

- avec la société Baccarat Greece Ltd :
 - lettre de confort dans le cadre de l'octroi d'un prêt par ALPHA BANK à Baccarat Greece Ltd à hauteur de 145 K€.

- avec la société Baccarat Inc :
 - lettre de confort demandée par les organismes financiers de 12 500 K\$ dans la perspective de l'octroi de prêts à la société Baccarat Inc.
 - garantie accordée de 829 K\$ pour les paiements des loyers de la boutique de New-York.
 - garantie d'une ligne de crédit revolving à hauteur de 1 millions de \$ négociée par Baccarat Inc.

- avec la société Baccarat UK Ltd :
 - garantie solidaire accordée par Baccarat SA de la parfaite exécution des obligations souscrites par Baccarat UK Ltd au profit de la société Harrod's.

- avec la société Baccarat Espagne :
 - caution de 97 K€ en garantie de paiement des loyers de Baccarat Espagne.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur ses ventes, les achats et les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, essentiellement l'euro (€). Les monnaies dans lesquelles ces transactions sont essentiellement libellées sont l'euro, l'USD, et le Yen.

A tout moment, le Groupe couvre la majorité de son exposition estimée au risque de change au titre des ventes et achats prévisionnels pour les six prochains mois. Le Groupe couvre également la majorité de toutes ses créances et dettes commerciales libellées en monnaie étrangère. Le Groupe a recours à des contrats de change à terme pour couvrir son risque de change. La plupart de ces contrats à terme ont, à la date de clôture, une échéance inférieure à un an. Si nécessaire, les contrats de change à terme sont renouvelés à leur date d'échéance.

Les investissements du Groupe dans les autres filiales ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe a adopté une politique qui consiste à s'assurer que la majorité de l'exposition aux variations des taux d'intérêts des emprunts porte sur des taux fixes.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité

3 – Périmètre de consolidation

Nombre de sociétés consolidées :

	30/06/2008	31/12/2007
Intégration globale	12	12
Mise en équivalence	2	2
TOTAL	14	14

Les sociétés suivantes sont consolidées :

Sociétés	Méthode de consolidation 2008.06	% de contrôle 2008.06	% d'intérêt 2008.06	Méthode de consolidation 2007.12	% de contrôle 2007.12	% d'intérêt 2007.12
<i><u>France</u></i>						
Baccarat (société mère)	IG	100	100	IG	100	100
Ets Damon et Delente	IG	100	100	IG	100	100
SVD André Bonhomme	ME	40	40	ME	40	40
<i><u>Reste de l'Europe</u></i>						
Baccarat Benelux	IG	50	50	IG	50	50
Baccarat UK	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat GmbH	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Greece Ltd	IG	50,97	50,97	IG	50,97	50,97
Baccarat Espagne	IG	100	100	IG	100	100
<i><u>Asie</u></i>						
Baccarat Pacific KK (Japon)	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Pacific Ltd (Chine)*	IG	75	75	IG	75	75
Baccarat Pacific Singapour	IG	100	100	IG	100	100
<i><u>Etats-Unis</u></i>						
Baccarat Inc.	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Real Estate	ME	48,92	48,92	ME	48,92	48,92
<i><u>Autre</u></i>						
Baccarat Americas (La Barbade)	IG	51	51	IG	51	51

IG : Intégration globale/ ME : Mise en équivalence/ NC : Non consolidée

(*) La filiale Baccarat Pacific Ltd n' a plus d'activité et devrait être liquidée au cours du second semestre 2008

4 – Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

En application de la norme IAS 14 (information sectorielle), le Groupe dispose d'un secteur d'activité unique à savoir les objets en cristal à destination des Arts de la table, des bijoux et de la décoration. Aucune segmentation interne de ces activités n'existe. De ce fait, le niveau pertinent d'analyse sectorielle constitue l'analyse des opérations par zones géographiques. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Les prix de transfert entre secteurs sont déterminés sur la base de conditions de concurrence normale.

Les résultats, ainsi que les actifs et les passifs sectoriels comprennent les éléments directement affectables à un secteur ou qui peuvent lui être alloués sur une base raisonnable. Les investissements sectoriels comprennent le total des coûts encourus au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

L'information sectorielle se décompose de la façon suivante :

Voir tableaux pages suivantes :

4.1. Compte de résultat

Le compte de résultat sectoriel au 30 juin 2008 se présente ainsi :

En milliers d'euros

	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Produits	9 763	18 866	34 193	1 921	64 743
Résultat Sectoriel	(1 853)	2 972	10 157	551	11 827
Frais Services Centraux non affecté					15 457
Résultat Opérationnel					(3 630)
Résultat Financier					(219)
Impôt sur le bénéfice					401
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES					(3 448)
Résultat des sociétés mises en équivalence	164		(12)		153
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE					(3 295)
Intérêts minoritaires	(4)	188	(19)		165
RESULTAT NET (Part du Groupe)					(3 460)

Le compte de résultat sectoriel au 30 juin 2007 se présente ainsi :

En milliers d'euros

	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Produits	11 423	20 019	34 995	1 506	67 943
Résultat Sectoriel	(1 039)	4 057	10 545	257	13 820
Frais Services Centraux non affecté					11 250
Résultat Opérationnel					2 570
Résultat Financier					80
Impôt sur le bénéfice					(1 488)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES					1 162
Résultat des sociétés mises en équivalence	193		(3)		190
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE					1 352
Intérêts minoritaires	(31)	(9)	(36)		(76)
RESULTAT NET (Part du Groupe)					1 428

4.2. Bilan

Le bilan sectoriel au 30 juin 2008 s'analyse ainsi :

En milliers d'euros

	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Actifs sectoriels	11 621	20 492	20 899	640	53 652
Participation dans des entreprises associés mises en équivalence	1 119		67		1 186
Actif du Siège non affectés					65 962
Actif total consolidé	12 740	20 492	20 966	640	120 800
Passifs sectoriels	(2 630)	16 809	(399)		13 780
Passif du Siège non affectés					107 020
Passif total consolidé	(2 630)	16 809	(399)		120 800

Le bilan sectoriel au 31 décembre 2007 s'analyse ainsi :

En milliers d'euros

	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Actifs sectoriels	13 866	22 473	21 029	435	57 803
Participation dans des entreprises associés mises en équivalence	1 027		79		1 106
Actif du Siège non affectés					66 893
Actif total consolidé	14 893	22 473	21 108	435	125 802
Passifs sectoriels	(1 219)	18 753	367		17 901
Passif du Siège non affectés					107 901
Passif total consolidé	(1 219)	18 753	367		125 802

4.3. Investissements et autres

Les « autres » postes de l'analyse sectorielle s'analysent ainsi au 30 juin 2008 :

En milliers d'euros

	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Investissement sectoriels	520	633	574		1 727
Investissement du siège non affecté					4 116
Investissements Année 2008	520	633	574		5 843
Amortissement sectoriels	530	715	558	24	1 827
Amortissement du siège non affecté					1 953
Amortissements Année 2008	530	715	558	24	3 780
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	(189)	(46)	659		424

Au 30 juin 2007, les « autres » postes de l'analyse sectorielle s'analysent ainsi :

En milliers d'euros

	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Investissements sectoriels	1 304	1 785	87		3 176
Investissements du siège non affecté					2 612
Investissements Année 2007	1 304	1 785	87		5 788
Amortissements sectoriels	495	848	547		1 890
Amortissements du siège non affecté					1 784
Amortissements Année 2007	495	848	547		3 674
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	169	94	312		575

5 – Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires se ventile de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007
Ventes de biens	64 391	67 158
Prestations de services	351	786
TOTAL	64 742	67 944

6 – Charges de personnel

Les charges de personnel sont composées de :

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007
Rémunérations	(29 964)	(27 863)
Retraite, médaille du travail	(360)	(473)
Participation	-	-
TOTAL	(30 324)	(28 336)

Les effectifs du Groupe se répartissent en :

	30/06/2008	30/06/2007
Ouvriers	485	485
Employés, techniciens & agents de maîtrise	612	579
Cadres	128	118
TOTAL	1 225	1 182

7 – Dotations aux provisions

Se reporter à la note 23 page 45.

8 – Charges externes

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(6 960)	(6 239)
Locations et charges locatives	(4 464)	(4 862)
Sous-traitance générale	(791)	(904)
Publicités, publications et relations publiques	(3 337)	(3 707)
Transports	(1 744)	(1 865)
Personnel extérieur à l'entreprise	(1 202)	(1 951)
Entretiens et réparations	(1 023)	(1 293)
Déplacements, missions et réceptions	(1 159)	(934)
Assurance	(412)	(326)
Divers	(1 125)	(1 072)
TOTAL	(22 217)	(23 153)

9 – Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation incluent :

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007
Résultat de change (perte)	(997)	(663)
Autres charges	(488)	(1 091)
Total autres charges d'exploitation	(1 485)	(1 754)
Résultat de change (gain)	1 624	1 672
Autres produits	911	549
Total autres produits d'exploitation	2 535	2 221
TOTAL	1 050	467

10 – Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels incluent :

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007
Actifs incorporels	(17)	-
Cession d'actifs corporels nets de frais	(1)	266
Autres	-	515
TOTAL	(18)	781

11 – Résultat financier

11.1. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007
Autres charges financières	(41)	393
<i>dont retraitement sur Instruments dérivés</i>		
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	(40)	(235)
Total autres charges financières	(81)	158
Revenus des actifs financiers	30	68
Autres produits financiers	144	(114)
<i>dont retraitement sur Instruments dérivés</i>	99	(156)
Reprises des provisions pour risques et charges financiers	-	226
Total autres produits financières	174	180
TOTAL	93	338

11.2. Instruments dérivés

Dans le cadre de son activité, la société BACCARAT est exposée au risque de change principalement sur les exportations à destination des Etats-Unis et du Japon.

BACCARAT couvre partiellement un an à l'avance les volumes de transaction déterminés sur la base des budgets.

Ces couvertures sont complétées au fur et à mesure des facturations de manière à couvrir systématiquement à 100% les créances clients.

A la clôture de l'exercice, la variation de la juste valeur des instruments dérivés à la clôture est enregistrée soit en capitaux propres soit en résultat financier selon le schéma suivant.

- 1- En « Fair value hedge » (couverture des créances clients), les variations de valeur intrinsèque et de valeurs temps de l'instrument dérivé sont constatées en résultats financiers.
- 2- En « cash flow hedge » (ventes futures), les variations de l'instrument dérivé sont intégralement enregistrées en capitaux propres si l'instrument est qualifié d'efficace. La part inefficace de la variation de la valeur intrinsèque est enregistrée en résultats financiers.

La variation de la valeur temps de l'instrument dérivé est toujours constatée en résultats financiers.

L'impact de la variation de la juste valeur des instruments dérivés sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe BACCARAT est le suivant :

Juste valeur des instruments dérivés (K€)	30/06/2008			31/12/2007		
	TOTAL	Résultat	Fonds propres	TOTAL	Résultat	Fonds propres
Fair Value Hedge						
USD	194	194		150	150	
YEN	138	138		131	131	
TOTAL 1	332	332		281	281	
Cash Flow Hedge						
Variation valeur intrinsèque						
USD	119		119	73		73
YEN	100		100	85		85
Valeur temps et couverture inefficace						
USD	22	22		(13)	(13)	
YEN	71	71		58	58	
TOTAL 2	312	93	219	203	45	158
TOTAL 1 + 2	644	425	219	484	326	158
Juste valeur au 31/12/N-1	484	326	158	645	436	209
Variation de la juste valeur	160	99	61	(161)	(110)	(51)

12 – Impôts sur les résultats

12.1. Evolution des postes de bilan

En milliers d'euros	31/12/2007	Résultat	Situation nette	Règlements	Change et reclassement	30/06/2008
Impôts courants						
Créance d'impôt	3 345	(2 722)	-	-	-	623
Dette d'impôt	(1 395)	3 089	-	(1 924)	(28)	(258)
Net	1 950	367	-	(1 924)	(28)	365
Impôts différés						
Actif	4 644	6	-	226	(9)	4 867
Passif	(380)	28	-	-	(187)	(539)
Net	4 264	34	-	226	(196)	4 328
Produit / Charge d'impôt total(e)		401				

12.2. Analyse des impôts différés

En milliers d'euros	ACTIF		PASSIF	
	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2008	31/12/2007
différences temporaires	3 514	3 129	206	210
provisions réglementées	(781)	(735)		
crédit bail	(130)	(97)		
élimination des marges sur stocks	1 318	1 395		
engagements de retraite	956	933	(442)	(273)
juste valeur des instruments financiers	(221)	(167)		
reclassement honoraires cristalroom	(88)	(88)		
provision DIF	5	5		
écart d'évaluation			(314)	(317)
hamonisation des modes d'amortissement	294	243		
autres retraitements		26	11	
Total	4 867	4 644	(539)	(380)

12.3. Réconciliation entre la charge d'impôt théorique au taux légal en France et la charge d'impôt réelle

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007
Résultat de l'ensemble	(3 295)	1 352
Charge d'impôt réelle	(401)	1 488
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(153)	(190)
Résultat consolidé avant impôt	(3 849)	2 650
Taux d'impôt légal en France	34,43%	34,43%
Produit (Charge) d'impôt théorique	1 325	(912)
Taux d'impôt effectif	10,42%	56,15%
Différences temporelles et permanentes	(929)	(340)
Différentiel de taux étranger	5	(236)
Non activation de déficit et utilisation de report déficitaire		
Produit / Charge d'impôt réel(le)	401	(1 488)

13 – Immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2008, la variation des immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Droits au bail	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er janvier 2008	3 105	5 148	8 253
Acquisitions	-	160	160
Cessions	-	(17)	(17)
Reclassements et sorties	-	70	70
Change	(17)	(39)	(56)
Valeur brute au 30 juin 2008	3 088	5 322	8 410
Amortissements au 1er janvier 2008	(198)	(3 774)	(3 972)
Dotations	(35)	(511)	(546)
Sorties	-	-	-
Reclassements et sorties	-	(41)	(41)
Change	5	29	34
Amortissements au 30 juin 2008	(228)	(4 297)	(4 525)
Perte de valeur au 1er janvier 2008	-	-	-
Dotations	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-
Reclassements et sorties	-	-	-
Change	-	-	-
Perte de valeur au 30 juin 2008	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2008	2 907	1 374	4 281
Valeur nette au 30 juin 2008	2 860	1 025	3 885

La variation des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2007 s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Droits au bail	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er janvier 2007	3 139	5 125	8 264
Acquisitions	-	639	639
Cessions	-	(554)	(554)
Reclassements et sorties	-	-	-
Change	(34)	(62)	(96)
Valeur brute au 31 décembre 2007	3 105	5 148	8 253
Amortissements au 1er janvier 2007	(132)	(3 234)	(3 366)
Dotations	(74)	(895)	(969)
Sorties	-	305	305
Reclassements et sorties	-	(2)	(2)
Change	8	52	60
Amortissements au 31 décembre 2007	(198)	(3 774)	(3 972)
Perte de valeur au 1er janvier 2007	-	-	-
Dotations	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-
Reclassements et sorties	-	-	-
Change	-	-	-
Perte de valeur au 31 décembre 2007	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2007	3 007	1 891	4 898
Valeur nette au 31 décembre 2007	2 907	1 374	4 281

14 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 30 juin 2008 s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	Durée d'utilisation illimitée	Durée d'utilisation définie				Total immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Installations techniques et outillages	Agencements boutiques et autres	Immobilisations corporelles en cours	
Valeur brute au 1er janvier 2008	445	3 105	61 325	22 411	2 974	90 260
Acquisitions	-	-	1 787	664	2 044	4 495
Cessions	-	-	(475)	(264)	-	(739)
Reclassements et autres variations	-	-	1 120	-	(1 191)	(71)
Change	-	-	(99)	(661)	-	(760)
Valeur brute au 30 juin 2008	445	3 105	63 658	22 150	3 827	93 185
Amortissements au 1er janvier 2008		(2 193)	(39 051)	(13 153)	-	(54 397)
Dotations		(21)	(2 052)	(1 162)	-	(3 235)
Sorties		-	458	263	-	721
Reclassements et autres variations		-	41	-	-	41
Change		-	71	406	-	477
Amortissements au 30 juin 2008		(2 214)	(40 533)	(13 646)	-	(56 393)
Perte de valeur au 1er janvier 2008	-	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur au 30 juin 2008	-	-	-	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2008	445	912	22 274	9 258	2 974	35 863
Valeur nette au 30 juin 2008	445	891	23 125	8 504	3 827	36 792

La variation des immobilisations corporelles au 31 décembre 2007 s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Durée d'utilisation illimitée	Durée d'utilisation définie				Total immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Installations techniques et outillages	Agencements boutiques et autres	Immobilisations corporelles en cours	
Valeur brute au 1er janvier 2007	448	3 114	58 192	21 470	4 575	87 799
Acquisitions	-	222	7 487	2 718	1 522	11 949
Cessions	-	(526)	(6 486)	(800)	(67)	(7 879)
Reclassements et autres variations	(3)	296	2 568	192	(3 051)	2
Change	-	(1)	(436)	(1 169)	(5)	(1 611)
Valeur brute au 31 décembre 2007	445	3 105	61 325	22 411	2 974	90 260
Amortissements au 1er janvier 2007		(2 286)	(41 723)	(12 020)	-	(56 029)
Dotations		(38)	(3 946)	(2 524)	-	(6 508)
Sorties		427	6 043	684	-	7 154
Reclassements et autres variations		(296)	296	-	-	-
Change		-	279	707	-	986
Amortissements au 31 décembre 2007		(2 193)	(39 051)	(13 153)	-	(54 397)
Perte de valeur au 1er janvier 2007	-	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur au 31 décembre 2007	-	-	-	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2007	448	828	16 469	9 450	4 575	31 770
Valeur nette au 31 décembre 2007	445	912	22 274	9 258	2 974	35 863

15– Titres mis en équivalence

15.1. Evolution de la valeur d'équivalence

En milliers d'euros	30/06/2008		31/12/2007			
	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur Nette
Part dans l'actif net des titres mis en équivalence à l'ouverture	1 106		1 106	1 021		1 021
Part dans le résultat de l'exercice			153			198
Dividendes versés						
Effet des variations de périmètre						
Effet des variations de change			(73)			(113)
Part dans l'actif net des titres mis en équivalence à la clôture			1 186			1 106

En milliers d'euros	31/12/2007	Acquisition /		Dividendes et transfert de résultat	Effet de conversion	30/06/2008
		Augmentation de %	Sortie / Diminution de %			
Baccarat Real Estate	1 005			164	(71)	1 098
SVD Bonhomme	69			(12)	(1)	56
Sous-total	1 074			152	(72)	1 154
Impôts	32			1	(1)	32
Titres mis en équivalence	1 106	-	-	153	(73)	1 186

15.2. Quote-part des capitaux propres et des résultats nets des sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	30/06/2008			31/12/2007		
	Quote-part d'intérêt détenue dans le capital	Quote-part de situation nette	Quote-part de résultat	Quote-part d'intérêt détenue dans le capital	Quote-part de situation nette	Quote-part de résultat
Baccarat Real Estate	48,92%	955	164	48,92%	832	195
SVD Bonhomme	40,00%	78	(11)	40,00%	76	3
TOTAL	1 186	1 033	153	1 106	908	198

15.3. Informations agrégées des sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	Baccarat Real Estate	SVD Bonhomme
Actif	1 176	564
Passif	1 176	564
Compte de résultat	334	(22)
<i>dont Chiffre d'affaires</i>	222	198

16 – Autres actifs financiers

Les « Autres actifs financiers » sont composés exclusivement de titres immobilisés non-courant et de dépôts et cautionnements :

En milliers d'euros	Total actifs financiers	En milliers d'euros	Total actifs financiers
Valeur brute au 1er janvier 2008	3 078	Valeur brute au 1er janvier 2007	3 299
Acquisitions/Emissions	279	Acquisitions/Emissions	136
Cessions	(13)	Cessions	(282)
Remboursements		Remboursements	
Transferts et autres	(401)	Transferts et autres	52
Change	(19)	Change	(127)
Valeur brute au 30 juin 2008	2 924	Valeur brute au 31 décembre 2007	3 078
Amortissements au 1er janvier 2008	-	Amortissements au 1er janvier 2007	-
Dotations	-	Dotations	-
Sorties	-	Sorties	-
Change	-	Change	-
Amortissements au 30 juin 2008	-	Amortissements au 31 décembre 2007	-
Perte de valeur au 1er janvier 2008	-	Perte de valeur au 1er janvier 2007	-
Dotations	-	Dotations	-
Reprise	-	Reprise	-
Change	-	Change	-
Perte de valeur au 30 juin 2008	-	Perte de valeur au 31 décembre 2007	-
Valeur nette au 1er janvier 2008	3 078	Valeur nette au 1er janvier 2007	3 299
Valeur nette au 30 juin 2008	2 924	Valeur nette au 31 décembre 2007	3 078

17 – Stocks

En milliers d'euros	30/06/2008			31/12/2007		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières et approvisionnements	1 617	(311)	1 306	1 545	(250)	1 295
En cours de production	8 487	(2 086)	6 401	9 102	(1 658)	7 444
Produits intermédiaires et finis	35 105	(2 728)	32 377	31 043	(2 597)	28 446
Marchandises	588	(65)	523	601	(67)	534
TOTAL	45 797	(5 190)	40 607	42 291	(4 572)	37 719

La variation de stock net au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Brut	Provisions pour Dépréciation	Net
Solde au 1^{er} janvier 2007	42 291	(4 572)	37 719
Variation du stock brut	3 964		3 964
Variation de la provision pour dépréciation		(647)	(647)
Effets des variations de change	(458)	29	(429)
Solde au 31 décembre 2007	45 797	(5 190)	40 607

18 – Clients

En milliers d'euros	30/06/2008			31/12/2007		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients	21 614	(2 235)	19 379	24 563	(2 463)	22 100

19 – Autres débiteurs

En milliers d'euros	30/06/2008	31/12/2007
Avances et acomptes	193	884
Créances fiscales	1 972	2 329
Comptes courants	163	486
Autres créances	340	452
Charges constatées d'avance	2 398	2 531
Juste valeur des instruments financiers	644	484
TOTAL	5 710	7 166

20 – Autres Actifs financiers courants

En milliers d'euros	Prêts	Titres disponibles à la vente	TOTAL
A l'ouverture	213	16	229
Acquisitions/Emissions	-	-	-
Cessions / Remboursements	(138)	-	(138)
Transferts et autres	402	-	402
Change	(11)	-	(11)
A la clôture	466	16	482

21 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2008	31/12/2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période / d'exercice	1 425	2 392
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(3 132)	(967)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période / d'exercice	(1 707)	1 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	4 345	6 271
Placement à moins de 3 mois	(52)	(47)
Banques créditrices	(6 000)	(4 799)
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	(1 707)	1 425

22 – Capitaux propres

Le capital social au 30 juin 2008 est fixé à 15.919.925 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 25 euros chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont obligatoirement nominatives.

La société ne détient pas d'actions propres. Un plan de stock-options et un plan d'attribution d'actions gratuites ont été approuvés par le conseil d'administration du 11 juin 2008, mais aucune notification n'a été faite aux salariés au 30 juin 2008.

23 – Provisions

En milliers d'euros	30/06/2008	31/12/2007
Provisions pour litiges	80	21
Provisions pour restructuration	-	-
Autres provisions pour risques	472	559
Autres provisions pour charges	439	593
Total provisions à caractère courant	991	1 173
Provisions pour litiges	1 206	1 206
Autres provisions pour risques	710	734
Autres provisions pour charges	12	12
Total provisions à caractère non courant	1 928	1 952

Au 30 juin 2008, les soldes des provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2007	Reprises Dotations (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Change	Autres et reclass- ements	30/06/2008
Provisions pour litiges	21	80	(21)	-	-	80
Provisions pour restructuration	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	559	-	(71)	-	(16)	472
Autres provisions pour charges	593	46	(200)	-	-	439
Total provisions à caractère courant	1 173	126	(292)	-	(16)	991
Provisions pour litiges	1 206	-	-	-	-	1 206
Autres provisions pour risques	734	-	-	-	(44)	710
Autres provisions pour charges	12	-	-	-	-	12
Total provisions à caractère non courant	1 952	-	-	-	(44)	1 928

24 – Engagements envers le personnel

Les provisions sur les engagements envers le personnel sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2007	Dotations	Reprises	Réallocation réserves	Change	30/06/2008
Engagements de retraite France	4 483	155	42	-	-	4 680
Engagements de retraite Etats-Unis	526	13	-	30	(36)	533
Engagements de retraite Japon	649	114	-	(6)	(10)	747
Engagements de retraite complémentaire France	1849	47	-	-	-	1 896
Engagements de retraite	7 507	329	42	24	(46)	7 856
Médaille du travail	573	31	(42)	-	-	562
TOTAL	8 080	360	-	24	(46)	8 418

Les provisions au 30 juin 2008 ont été obtenues par une projection des chiffres du 31 décembre 2007 selon les hypothèses rappelées ci-dessous.

Le Groupe participe à la constitution des retraites de son personnel selon les lois et usages des pays dans lesquels il exerce son activité. Il n'existe aucun passif à provisionner au titre des caisses de retraite et des organismes légaux.

En revanche, le Groupe a des engagements de retraite complémentaire, d'indemnité de fin de carrière et de prévoyance. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions au bilan.

Concernant les engagements qui font l'objet d'une provision, les engagements ont été évalués par un cabinet d'actuaire, en conformité avec les prescriptions de la norme comptable IAS 19. Ils concernent :

France

Les engagements de retraite sont provisionnés pour un montant de 4 680 K€ en appliquant la méthode du corridor.

Par ailleurs depuis le 1er janvier 2001 un régime de retraite complémentaire destiné aux cadres supérieurs et dirigeants a été mis en place. La charge correspondant aux prestations futures et relative aux droits acquis à la date de clôture de ce plan, soit en 2005, a été évaluée par actualisation au taux de 5%. La provision de retraite complémentaire est provisionnée pour un montant de 1 896 K€.

Le droit individuel à la formation institué par la loi n° 2004-391 du 4 Mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié, ayant au moins un an d'ancienneté, de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures minimum par an sur 6 ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur.

Ce dispositif a fait l'objet de provision dans les comptes de Baccarat.

Le volume d'heures acquises cumulées net au 30 juin 2008 est de 55 530 Heures.

Filiales étrangères

Aux Etats-Unis, Baccarat est engagée au titre d'un régime à prestations définies fermé aux nouveaux salariés depuis 1993 et qui ne concerne plus que 60 personnes (rentiers et actifs salariés ou anciens salariés).

L'engagement au 30 juin 2008 s'élève à 533 K€.

Au Japon, Baccarat Pacific K.K. est engagée au titre d'un régime à prestations définies (retraite sous forme de rente ou capital, décès et démission) soumis à l'ancienneté au moment du départ. L'engagement au 30 juin 2008 s'élève à 747 K€.

Départ en retraite : paiement d'une rente (10 ans) pour une ancienneté supérieure ou égale à 20 ans

Départ en retraite : paiement d'un capital pour une ancienneté comprise entre 1 à 10 ans

Décès ou démission : paiement d'un capital pour une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans

Pour les sociétés étrangères, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Etats-Unis (Baccarat)

Taux d'actualisation : 5,75 %

Taux de placement des actifs : 7,00 %

Table de mortalité : GAM 94

Inflation : 3 %

Age de départ à la retraite : 65 ans

- Japon (Baccarat)

Taux d'actualisation : 1,70 %

Taux d'évolution des salaires et mobilité : table par âge définie en fonction de l'expérience propre de Baccarat

Age de départ : 60 ans

Table de mortalité : 19^{ème} table nationale hommes / femmes

25 – Emprunts et dettes financières

Cette note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts et évalués au coût amorti conclus par le Groupe.

En milliers d'euros	30/06/2008	31/12/2007
Passifs non courants		
Prêts bancaires garantis	3 540	3 922
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	-	467
Autres	624	1 078
TOTAL	4 164	5 467
Passifs courants		
Part courante des prêts bancaires garantis	5	20
Facilité bancaire non garantie	16 848	12 678
Autres	108	376
TOTAL	16 961	13 074

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

En milliers d'euros				30/06/2008				31/12/2007
	Devise	Taux d'intérêt nominal	Année d'échéance	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable	
Passifs non courants								
Prêt bancaire garanti	Euro USD YEN	Fixe & variable	2007 à 2011	7 622	3 540	7 622	3 922	
Passifs relatifs à des contrats de location- financement	Euro		2008	2 249	-	2 249	467	
Autres					346		749	
Passifs courants								
Part courante des prêts bancaires garantis	Euro USD YEN	Fixe & variable	2007	NA	5	NA	20	
Facilité bancaire non garantie	Euro	Fixe & variable	2007	NA	16 878	NA	12 977	
Autres					26		25	
Total des passifs portant intérêts					20 795		18 160	

26 – Autres Crédeurs

- Ventilation par nature

En milliers d'euros	30/06/2008	31/12/2007
Clients – Avances et acomptes reçus	1 921	1 414
Dettes sur acquisitions d'actifs	697	1 885
Dettes sociales	11 133	10 469
Dettes fiscales	1 300	875
Autres	2 654	3 040
Total des autres tiers	17 705	17 683

27 – Passifs éventuels

Il n'y a pas de passifs éventuels au 30 juin 2008.

28 – Engagements hors bilan

En milliers d'euros	30/06/2008	31/12/2007
<u>Engagements donnés</u>		
Avals et cautions donnés	6 773	8 610
Garanties réelles sur dettes au bilan	878	926
Total	7 651	9 536
<u>Engagements réciproques</u>		
Crédit à moyen terme	17 479	15 981
Autres engagements	814	1 328
Total	18 293	17 309

L'échéancier des engagements donnés hors bilan au 30 juin 2008 est le suivant :

En milliers d'euros	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<u>Engagements donnés</u>				
Avals et cautions donnés	1 402	4 758	613	6 773
Garanties réelles sur dettes au bilan	634	229	15	878
Total	2 036	4 987	628	7 651
<u>Engagements réciproques</u>				
Crédit moyen terme	15 872	1 607	-	17 479
Autres engagements	814	-	-	814
Total	16 686	1 607	-	18 293

En milliers d'euros	30/06/2008	31/12/2007
<u>Engagements reçus</u>		
Avals et cautions reçus	-	-
Autres garanties réelles	-	2
Total	-	2
<u>Engagements réciproques</u>		
Crédit à moyen terme	17 479	15 981
Autres engagements	814	1 328
Total	18 293	17 309

L'échéancier des engagements reçus hors bilan au 30 juin 2008 est le suivant :

En milliers d'euros	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<u>Engagements reçus</u>				
Avals et cautions reçus	-	-	-	-
Garanties réelles reçus	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
<u>Engagements réciproques</u>				
Crédit moyen terme	15 872	1 607	-	17 479
Autres engagements	814	-	-	814
Total	16 686	1 607	-	18 293

29 – Engagements de location

Le Groupe exploite majoritairement ses magasins par des contrats de location simple. La durée moyenne des baux commerciaux est de 9 ans. La charge de location des magasins au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2008 s'élève à 4 258 K€ et 4 358 K€ pour le 1^{er} semestre 2007.

30 – Avantages sur capitaux propres

Dans le but d'associer les collaborateurs de la société à la création de valeur de l'entreprise et à son développement, l'Assemblée Générale Exceptionnelle du 4 décembre 2007 a autorisé le Conseil d'Administration, et ce pour une durée de 38 mois, à consentir au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société et/ou des options d'achat d'actions existantes pour un nombre d'actions qui ne pourra dépasser 6% du capital.

Pour fidéliser et motiver le personnel, le Conseil d'Administration a également été autorisé par l'AGE du 4 décembre 2007, et ce pour une durée de 38 mois, à procéder, au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société, à des attributions gratuites d'actions de la société, existantes ou à émettre. Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra conduire à une augmentation du capital social supérieure à 3%.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires sur l'épargne salariale, le Conseil d'Administration du 18 octobre 2007 a proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires de lui déléguer compétence pour décider d'augmenter le capital social d'un montant nominal maximum de 90 000 € par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise. Cette résolution a été adoptée par l'AGE du 4 décembre 2007, qui délègue au CA sa compétence, et ce pour une durée de 26 mois, pour décider l'augmentation du capital social réservée aux adhérents d'un plan épargne d'entreprise.

Au 30 juin 2008, l'augmentation de capital n'a pas eu lieu.

31 – Résultat par action

Le capital social est composé de 636 797 actions entièrement libérées au 30 juin 2008.

En milliers d'euros	30/06/2008	31/12/2007	Variation
Résultat net total	(3 295)	4 130	(7 425)
Dont attribuable au Groupe	(3 460)	4 164	(7 624)
Dont attribuable aux Minoritaires	165	(34)	199
Résultat de base par action part du groupe	(5,43)	6,54	(11,97)
Résultat dilué par action part du groupe	(5,43)	6,54	(11,97)

32 – Relations avec les parties liées

Soldes et transactions avec les sociétés contrôlantes et les sociétés mises en équivalence :

En milliers d'euros	AVEC LES SOCIETES CONTROLANTES	AVEC LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE
Actif		
Créances financières		
Stocks		
Créances	10	
Valeurs disponibles		
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif		
Passif		
Dettes à court terme	318	
Crédits de trésorerie		
Charges		
Achats/Charges externes	(707)	
Charges financières		
Produits		
Ventes	2	
Produits Financiers		

Concernant les sociétés contrôlantes, il s'agit des relations du Groupe Baccarat avec Société du Louvre, Groupe du Louvre, Louvre Hôtels. Principalement, elles correspondent à des relations commerciales, ventes de marchandises, prestations de services et à de la mise à disposition de personnels.

Il n'y a pas de transactions avec les sociétés mises en équivalence, SVD André Bonhomme et Baccarat Real Estate au 30 juin 2008.

Le Groupe Baccarat est consolidé dans les comptes de Société du Louvre contrôlé par la société Groupe du Louvre.

- Relations du Groupe Baccarat avec Société du Louvre
- Relations du Groupe Baccarat avec Groupe du Louvre
- Relations du Groupe Baccarat avec Louvre Hôtels

33 – Evènements postérieurs à la clôture

A la date d'arrêté des comptes, aucun évènement significatif n'est intervenu.